Le schéma du développement pour l'Afrique

Raoul NKASSA
Université Marien Ngouabi (Congo)

Résumé

Le présent article entend fournir un fondement philosophique à la vision essentiellement économique du développement pour les pays sous-développés, notamment, les pays d'Afrique sub-saharienne, proposée par l'économiste zambienne, Dambisa Moyo, dans *L'aide fatale*. Abordant la question relative à la responsabilité des Africains devant le devenir du continent, l'auteur met en évidence l'imaginaire politique de Moyo, et, interpelle l'élite africaine, à l'instar des décideurs politiques, quant à leur capacité d'appropriation des œuvres de l'esprit sur le sort, l'avenir de l'Afrique, produites particulièrement par les Africains.

Mots-clés : idéal politique, croissance économique, développement/sous-développement, démocratie, Afrique

Abstract

The present article aims to set up a philosophical basis for an essentially economic vision of development for developing countries, notably, the Sub-Saharian African countries, as proposed by Dambisa Moyo, the Zambian econimist, in *L'aide fatale*. Approaching the issue related to the responsabilities of Africans in the future of the continent, the author reveals political imaginary , and calls out to the African elite, such as political decision makers, regarding their capacity to appropriate the works of the spirit on the African destiny, the future of Africa, made particularly by Africans.

Keywords: political ideal, economic growth, development/developing, democracy, Africa.

Introduction

Dans un ouvrage célèbre, Moyo (2009) évoque un idéal politique pour le moins singulier, consistant en une dictature bienveillante, en faveur des pays sous-développés, particulièrement africains. Pourtant, l'évocation de cet idéal politique a constitué l'objet de moult attaques, abstraction faite naturellement de la structure profonde de sa pensée. En fait, Moyo perçoit dans la croissance économique le point de départ véritable d'une éventuelle sortie du sous-développement durable caractéristique de ces pays, perpétuellement, en quête de développement. Par conséquent, elle estime que ce dont ces pays, qui se trouvent tout au bas de l'échelle du développement, ont réellement besoin, ce n'est pas d'une démocratie avec des partis multiples, mais d'un dictateur bienveillant, déterminé à entreprendre des réformes nécessaires pouvant donner une impulsion à l'économie. Elle semble tracer ainsi, pour l'Afrique, un « chemin d'avenir ». Pourtant, exception faite effectivement pour certains pays inscrits sur la voie du travail et de la rigueur, qui, pour cette raison, réussissent tant bien que mal la sortie du gouffre infernal de cette « aide fatale », ce continent peine à s'approprier dans sa quintessence cette contribution théorique de l'économiste zambienne. Nous déplorons ici un manque pareil. Ce manque d'appropriation paraît le fait d'un préjugé voire d'un jugement précoce, immature, conditionné par un mimétisme tout à la fois obsolète et aveugle des modèles de pensées le plus souvent en vogue, et la déclinaison sociopolitique sans fondement certain de ces

modèles. Surtout, quand ces modèles proviennent particulièrement des milieux culturels occidentaux. Or ce mimétisme, qui empêche donc la réflexion sur la proposition de Moyo, ne permet pas de pénétrer sa pensée, de percevoir la portée véritable de son soi-disant étrange idéal politique. Cet idéal politique s'avère-t-il si étrange, au point de ne pouvoir mériter un approfondissement quelconque, alors même qu'en remontant l'histoire sociopolitique de l'Afrique indépendante, nous percevons assez clairement la marche à reculons de la presque totalité des pays africains ? L'idéal politique que propose Moyo requiert donc une analyse profonde, à travers laquelle il s'avère possible de voir que de l'activité pratique de sa raison, découle un schéma de développement qui fait de son ouvrage tout aussi bien un digne qu'un louable effort de réflexion. A travers le présent article, qui s'inscrit dans le cadre d'un champ disciplinaire relatif à la philosophie et études théorico-critiques, tout comme à la philosophie pratique, à savoir la philosophie morale, nous nous livrons à cet exercice, exclusivement, dans le but de fournir un fondement philosophique à la vision essentiellement économique du développement des pays sous-développés d'Afrique – et, pourquoi pas, du monde entier – proposée par Moyo.

1. La responsabilité africaine devant le devenir africain

Le sort de l'Afrique dépend d'abord de la portée des solutions que les Africains eux-mêmes se savent puis se sentent capables de donner aux divers et multiples problèmes qui minent leur continent, et, de manière particulière, de la capacité de leurs décideurs politiques de s'approprier telles solutions, en vue de leur mise en application effective. Pensant que l'Afrique doit rechercher elle-même des remèdes aux problèmes auxquels elle se trouve confrontée, Moyo s'adresse principalement aux gouvernants de ses Etats. Elle les considère responsables devant une double exigence, celle de création ainsi que celle d'amélioration, des conditions d'investissement – notamment étranger –, qui constitue un fructueux vecteur de la croissance économique. Ces gouvernants, donc, devraient soigner l'image approximative de l'Afrique dans le monde et, surtout, se montrer capables de défendre avec davantage d'abnégation les intérêts de leur continent dans le cadre des accords de coopération internationale, bi et multilatérale. Cette double exigence représente le présupposé sociopolitique de la croissance économique, base véritable de sortie progressive du sous-développement saccageur dans lequel le continent verse éternellement.

Cette condition – que traduit effectivement l'image d'une Afrique agonisante – symbolise, avec toutes ses métastases, politiques et socio-économiques, le mal réel dont souffre le continent. Cependant, Moyo identifie ce mal dans l'aide. D'où, sa proposition de nouvelles solutions pour l'Afrique, lesquelles passent par le marché et le capital, pour reprendre Charhon (2010). S'occupant spécialement de l'aide internationale, et voyant en effet dans celle-ci le goulot d'étranglement des pays sous-développés, elle envisage alors la possibilité d'une révision profonde des conditions d'octroi de cette aide, à défaut de sa suppression du reste systématique, une mesure drastique pour l'Afrique. Cependant, elle entrevoit dans cette mesure une solution idéale partant efficace contre la gabegie générale engendrée par l'aide internationale dans les pays sous-développés, dont les populations accusent inlassablement les gouvernements respectifs d'affreuses malversations financières. Au fond, donc, l'économiste zambienne ne récuse nullement l'aide en soi ; dès lors qu'elle n'ignore pas son importance dans le financement des projets de développement en faveur de tout Etat bénéficiaire de cette aide. Condamnant plutôt l'esprit de l'aide internationale, destinée, selon elle, à embrigader les pays sous-développés dans un état permanent de dépendance, elle suggère d'autres

sources de financement en vue de la réalisation des projets de développement concernant ces pays sous-développés. Essentiellement économique, cette posture lui inspire bien quatre recommandations[44] vis-à-vis des gouvernements africains. Ainsi, donc, en économiste avérée, Moyo vise avant tout la croissance économique, voire une vraie croissance économique, c'est-à-dire celle-là qui s'avère susceptible d'étendre aussi réellement ses effets, à la fois, jusqu'au niveau et jusqu'à la qualité de vie des populations dans lesdits pays.

Cependant, dans l'actuel système global d'exploitation économique, aujourd'hui encore hyper-libéralisé, l'adoption des mesures aussi courageuses qu'ambitieuses qui visent l'extension des bienfaits de la macro-économie jusqu'aux couches les plus faibles, misérables, de la population mondiale, devrait passer inéluctablement par un pouvoir politique fort. Ce qui ne semble échapper à son esprit. Aussi, remet-elle en cause l'idée selon laquelle la démocratie constitue le facteur de développement pour l'Afrique. Une idée pourtant largement diffuse, qui, sous des formulations aussi bien diverses que variées, ne cesse de faire la une des discours de tout genre depuis la fin de la décennie 1980.

Toutefois, il convient de le signaler – et pour faire cela nous empruntons naturellement la terminologie du politologue florentin G. Sartori (1993) –, par démocratie, Moyo fait notamment allusion à la « *démocratie politique libérale* », voire à la « *démocratie libérale* ». En effet, pour le politologue florentin, le mot « démocratie », tout court, ne désigne que la sous-variante principale, donc « libérale », de la variante principale, à savoir « politique », de la démocratie. Alors, à la démocratie politique libérale s'opposent bien d'autres types de démocraties, en l'occurrence la « démocratie politique populaire » ou simplement la « démocratie populaire ». A côté de la variante principale de la démocratie, c'est-à-dire, donc, à côté de la « démocratie politique », Sartori dénombre d'autres variantes de démocratie, à l'instar de la variante « sociale » et de la variante « économique ». C'est alors dire qu'il existe, en plus de cette démocratie politique, au moins bien deux autres variantes de démocratie, qui sont : la « démocratie sociale » et la « démocratie économique ».

2. L'imaginaire politique de Moyo : croissance économique et subjectivité politique

Pour Moyo, la démocratie résulte du niveau de croissance économique acquis et susceptible d'assurer le bien-être des populations autant que la stabilité sociopolitique. Ainsi, donc, loin de représenter le principe de développement, la démocratie apparaît comme le résultat d'un long processus social dont, de tous les principaux moteurs, la croissance économique récite en fait un rôle très important. De cette perception, elle évoque, pour les pays sous-développés, le besoin d'un dictateur qui, pour être bienveillant, doit être capable de créer les conditions pouvant favoriser la croissance économique. Elle ne vante point-là, les mérites d'un despotisme éclairé. Au contraire, elle met en évidence les rapports étroits qui existent dans une société entre la croissance économique et la subjectivité politique. Puisque la précarité des conditions générales d'existence influe dangereusement, alors négativement sur l'éducation, notamment sur le niveau de formation, de la population dès lors exposée à l'instrumentalisation politique et la criminalité pour des fins diverses, pouvant aller de l'impératif de

[44]En résumé, il s'agit de l'utilisation des marchés internationaux d'obligations, l'encouragement de la politique chinoise d'investissement dans les infrastructures, la lutte contre l'Europe et les Etats-Unis pour développer des exportations des produits alimentaires et des matières premières, enfin, l'encouragement des intermédiaires financiers voire le développement de la microfinance. (D. Moyo, 2009).

survie à l'idée malsaine de satisfaction des désirs propres aux plus vaines opinions. Alors, l'évocation de cet idéal politique d'un dictateur bienveillant devrait attirer l'attention de toute l'élite africaine, tant intellectuelle que politique. Et ce, pour deux raisons.

La première raison s'avère essentiellement théorique et s'enracine dans l'*Esquisse d'une réflexion sur la problématique du développement en Afrique* (Nkassa R., 2012). Ce livre ne constitue ni ne fournit certes pas la solution aux problèmes du développement de l'Afrique. Il montre plutôt qu'au fondement de tout développement se trouve principalement le savoir, que le bon sens en constitue le principe alors que la liberté détermine, pour celui-ci, la condition *sine qua none* d'exercice finalisé à la production du savoir. Dans cette optique, l'Afrique doit, elle aussi, participer à la production de tous les savoirs sur lesquels fonder le développement auquel elle aspire. Elle ne doit pas seulement se borner, comme elle fait montre, à suivre des modèles, semble-t-il en vogue, et, surtout, à faire de manière aussi maladroite qu'irréfléchie le copier-coller de ces modèles de développement souvent *made in* tout ailleurs, sauf en Afrique, par des experts autres qu'Africains, dont la sensibilité ne se trouve parfois aucunement conditionnée en soi par l'être de l'étant africain.

La seconde, quant à elle, relève d'une évidence scientifique. En effet, elle procède d'une observation profonde du vécu sociopolitique africain postcolonial, puis d'une réflexion rigoureuse sur celui-ci. En observant attentivement cette réalité sociopolitique, nous percevrions qu'au cours des trois dernières décennies, des atrocités d'une envergure, en tout cas sans précédent, déchirent gravement l'Afrique. Ne préservant aucune sphère de son existence, ces atrocités affectent les Africains jusqu'au plus haut degré de leur humanité. Mais, en réfléchissant sur ce tableau aussi funeste, nous ne manquerions pas de découvrir que ces atrocités coïncident naturellement avec l'avènement, voire mieux la restauration du pluralisme politique en Afrique. Le lien causal entre ces atrocités et la nouvelle configuration sociopolitique des Etats africains demeure une énigme dont la solution se dissimule derrière la conditionnalité démocratique de l'aide internationale, imposée aux pays pauvres par les institutions de Brettons-Woods, particulièrement le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, sous la houlette des grandes puissances occidentales. Aussi, le sommet des chefs d'Etat de France et d'Afrique de juin 1990 à La Baule, en France – si ce n'est en tout cas l'expérience béninoise de la conférence nationale, en février de cette même année – ne paraît en dernier ressort que le vecteur d'une volonté de domination ainsi que de contrôle des pays pauvres par les pays riches, à travers cette aide internationale au développement dont les programmes, du reste inconséquents sinon stériles pour l'Afrique, remonte à la décennie 1960.

Finalement recouvrées, dès le début de la décennie 1990, les libertés démocratiques ne semblent plus suffire aujourd'hui pour escamoter la désillusion réelle des populations du reste embarrassées dans presque tous les pays africains. L'ambiguïté des conditions générales que ces populations doivent sans cesse endurer justifie la position de Moyo qui accorde la prépondérance à la croissance économique, en reléguant au second plan l'architecture sociopolitique des pays sous-développés. Pourtant, devant cette même architecture, elle ne se montre pas non plus indifférente. Au contraire, en l'observant de très près, elle perçoit que dans sa configuration actuelle, cette architecture n'assure ni ne garantit pour ces pays un climat permettant d'asseoir vraiment les conditions favorables d'une véritable croissance économique, ce dont ces pays ont au fond besoin. C'est alors que, d'emblée, Moyo prône une dictature bienveillante.

3. Les précédents théorico-sociohistoriques de l'idéal politique de Moyo

L'approfondissement de l'évocation de Moyo, de l'idéal politique d'un dictateur bienveillant pour l'Afrique, aujourd'hui, montre que son idée ne relève nullement du néant. Tout au moins, cette idée s'inscrit dans une ligne de pensée tout à la fois philosophico-morale et politique qui plonge ses racines dans une vieille tradition remontant à la civilisation gréco-romaine. Ce qui revient à dire que, comme le rappelle du reste Dossou (2000) : « *Il n'existe pas de génération spontanée, même dans le domaine des idées.* » Alors, il faut se garder de penser au prime abord la « dictature » dans le sens *a priori* négatif, largement diffusé, de régime politique opposé à la démocratie, particulièrement la démocratie libérale qui, elle-même s'oppose à la démocratie populaire, toutes deux pourtant, des sous-variantes principales de la seule variante politique de cette démocratie.

En effet, davantage considérée comme régime politique, « dictature » s'emploie pour désigner tout pouvoir politique revêtant une des formes suivantes : absolutisme, autoritarisme, despotisme et totalitarisme. Toutes s'avèrent des formes de pouvoir dont l'humanité foisonne de modèles historiques, et pas les moindres. Exemples : le Communisme, le Fascisme, le Franquisme, le Nazisme, le Stalinisme ainsi que toutes les Juntes militaires, civiles et ou mixtes de toutes obédiences, en vogue en Afrique au cours de la période allant de la seconde moitié de la décennie 1960 jusqu'au début de la décennie 1990. Indépendamment de sa forme, la dictature s'impose puis se maintient par la force. Et c'est cette force sur laquelle s'appuie la dictature, sous toutes ses formes, qui détermine naturellement la durée de vie du pouvoir qui l'emploie. La caractéristique principale de la dictature s'avère la pensée unique, à laquelle doit adhérer le peuple ; une pensée à partir de laquelle chaque citoyen se doit de conformer la sienne. L'histoire ne dispose pas que de ces modèles de dictature horribles et sans humanisme. D'ailleurs, il convient de le souligner, Moyo n'espère pas voir triompher, dans une Afrique déjà si fortement ravagée par l'aide internationale, sous une de ces différentes formes susmentionnées : la dictature. Attribuer à Moyo l'idée de soutien favorable à une de ces formes de dictature signifie purement et simplement passer à côté de la structure profonde de sa pensée. Si la position de Moyo à l'égard de ces formes de dictature paraît un tant soit peu claire à ce niveau, alors à quelle dictature fait-elle allusion, au juste ?

4. Une autre acception de « dictature »

Le choix, en tout cas pas tout à fait anodin, de l'économiste zambienne, dans l'évocation de son idéal politique, du mot « bienveillant » mérite particulièrement une grande attention. En effet, adjectif par sa nature, ce mot attribue une qualification bien précise à « dictature », substantif auquel il se rapporte directement. Par ailleurs, épithète par sa fonction, il indique clairement la qualité intrinsèque, l'essence ou la spécificité de cette dictature, en la définissant, qu'elle souhaite pour l'Afrique. De cette lecture, la différence substantielle entre cette dictature et celle dont nous venons de citer les formes politiques apparaît déjà nettement et clairement. Au reste, son antipathie avérée vis-à-vis de la démocratie libérale, quoique à première vue, il convient le relever, tout comme sa désapprobation de la forme tant absolutiste qu'autoritaire et despotique ou totalitaire de la dictature pour l'Afrique, se dévoilent à travers cette figure de rhétorique de la définition. Moyo désapprouve également la démocratie populaire, qui rime avec la dictature sous toutes ces formes évoquées.

Cependant, par « dictature » nous n'entendons pas seulement un régime politique, une forme de pouvoir de type absolu, autoritaire, despotique ou

totalitaire. En dépit de la confusion créée autour de son sens dans le langage politique, le mot « dictature » possède une autre signification pourtant claire, précise et distincte.

En effet, notamment depuis l'Antiquité, et en rapport avec l'Histoire ou la République romaine, d'après ce que nous lisons dans le dictionnaire numérique du CNRTL sur la définition de ce mot, par « dictature », on entendait une *dignité* soit une *fonction*. A travers cette signification, « dictature » désigne un titre et représente, selon le dictionnaire en ligne Larousse, au même mot, une *magistrature extraordinaire exercée par le dictateur*, auquel, en nous référant enfin au dictionnaire digital, Toupie, cette magistrature *attribue tous les pouvoirs pour un mandat strictement limité*. D'ailleurs, par magistrature, on n'a jamais entendu un régime politique quelconque. Et, chaque régime politique, quelle que soit sa nature, possède, entre autres institutions, une magistrature. Et cette magistrature, en retour, ne définit nullement la nature du régime politique adopté dans un Etat.

Ainsi, indiquant une autre chose, « dictature » décrit une magistrature d'exception de courte durée. Quitte à appréhender le motif de son instauration. A la dictature bienveillante évoquée par Moyo correspond cette dernière acception.

5. Cas illustratif de nomination de Dictateur

Nous trouvons une illustration de la nomination des dictateurs dans un des plus importants textes de Rousseau, celui-là même que, à en croire S. Petrucciani (2003), tous s'accordent à considérer un des plus grands théoriciens modernes de la démocratie. En effet, dans un chapitre de son livre IV du *Contrat social*, qu'il consacre à la dictature, Rousseau écrit :

> L'inflexibilité des lois, qui les empêche de se plier aux événements, peut en certains cas les rendre pernicieuses, et causer par elles la perte de l'Etat dans sa crise. L'ordre et la lenteur des formes demandent un espace de temps que les circonstances refusent quelquefois. Il peut se présenter mille cas auxquels le législateur n'a point pourvu, et c'est une prévoyance très nécessaire de sentir qu'on ne peut tout prévoir.
>
> Il ne faut donc pas vouloir affermir les institutions politiques jusqu'à s'ôter le pouvoir d'en suspendre l'effet. Sparte elle-même a laissé dormir ses lois.
>
> Mais il n'y a que les plus grands dangers qui puissent balancer celui d'altérer l'ordre public, et l'on ne doit jamais arrêter le pouvoir sacré des lois que quand il s'agit du salut de la patrie. Dans ces cas rares et manifestes on pourvoit à la sûreté publique par un acte particulier qui en remet la charge au plus digne. Cette commission peut se donner de deux manières selon l'espèce du danger (…)
>
> Le premier moyen s'employait par le Senat Romain quand il chargeait les Consuls par une formule consacrée de pourvoir au salut de la République ; le second avait lieu quand un des deux consuls nommait un Dictateur ; usage dont Albe avait donné l'exemple à Rome. (J.J. Rousseau, 2001, pp.164-165).

Une bonne raison doit donc justifier le choix délibéré de cette dictature. En amont de cette raison s'érige la cause, et, en aval de celle-ci s'établit l'effet. La cause peut être identifiée parmi les plus grands dangers qui peuvent balancer celui d'altérer l'ordre public, tandis que le salut de la patrie, plus que toute autre chose, détermine l'effet incorruptible de cette option décisive.

Ainsi donc, encore puis comme toujours sous-développés et maintenant engagés dans une voie aussi vieille que celle de la démocratie politique libérale[45], mais se trouvant visiblement en perdition, les modernes Etats africains peuvent bien « laisser dormir », pour ainsi dire en attendant, leurs lois démocratiques actuelles. Pourvu que ces Etats disposent pour cela d'une bonne raison. Or, Moyo démontre que l'aide internationale, en tant mal dont souffre douloureusement l'Afrique, ruine le continent depuis 1960, avec le premier projet de développement essentiellement axé sur l'industrialisation. Et voici maintenant que la démocratie, à laquelle les pourvoyeurs institutionnels de l'aide au développement des pays pauvres conditionnent cette aide, complète cette destruction. Dans la crise générale qui sévit aujourd'hui en Afrique avec encore davantage d'acuité, nous voyons une bonne raison pour la mettre provisoirement entre parenthèses pour le salut du continent ainsi que celui de tous les pays sous-développés.

Car, la nomination d'un dictateur constitue une des deux manières de sortie de crises graves telles que celles mises en évidence par Rousseau. Et cette crise générale engendrée par *l'aide fatale* internationale fait courir aux pays africains les plus grands dangers que la raison publique ne parvient pas à imaginer ou fait semblant d'ignorer. Alors, cette crise exige les mesures similaires à celles que les Romains adoptèrent. A cette magistrature, donc, on n'assignera pas qu'un but précis, mais aussi et surtout une durée de vie limitée. En dernier ressort, au travers d'une démarche, faut-il le reconnaître, assez ambigüe, Moyo a voulu faire percevoir une de ses préoccupations profondes, notamment celle qui concerne l'affermissement des institutions politiques des pays africains. En l'état, ces institutions ne semblent rivaliser d'exploits avec l'aide internationale que quant à leurs capacités respectives d'étranglement et de mise en bière de l'Afrique.

Moyo met en cause le principe démocratique pour l'Afrique. Ce faisant, elle suggère une altération, qui apparaît un passage obligé, de son ordre public foncièrement corrompu. La dictature bienveillante constitue le reflet de cette altération. Cependant, elle possède un côté positif. Elle garantirait, en tant que finalité attendue de sa magistrature, une base économique adéquate, en vue de l'affermissement des institutions politiques de ses Etats, notamment par le truchement de la croissance économique dont elle aurait reçu le mandat aux termes inviolables de créer les conditions permissives. Ainsi, Moyo vise naturellement le salut de l'Afrique, de nos jours, encore davantage en ruines. Altérant en Afrique l'ordre public marqué par la configuration démocratique de presque tous ses Etats, la dictature bienveillante déboucherait au bout du compte sur la restauration du même ordre, alors ancré cette fois-là sur une nouvelle base non seulement économique, mais aussi sociale, fiable et durable, adapté aux principes philosophiques nouveaux sur lesquels il trouverait ses fondements. Moyo ne rejette donc pas vraiment la démocratie avec ses partis multiples, mais elle en dénonce le manque de fondement économique et, partant, social viable. Ce déficit fait que, en Afrique, cette démocratie voie le jour sous la forme caricaturale et drastique d'une démocratie sans la démocratie. Puisqu'elle ressemble à toutes les formes de dictature, comme nous l'avons démontré, qu'elle renie.

Comme les autres continents, l'Afrique désire aussi le développement, sans doute un développement suivant ses aspirations, dans un monde en mutation perpétuelle : son propre développement. Non pas ni surtout, à la manière du platonisme philosophique purement et simplement l'Idée de ce développement. Les plus avertis de ses intellectuels sauront bien le percevoir.

[45]L'Afrique est à sa seconde expérience démocratique, au sens libéral de démocratie. La première ayant été celle qui, à la charnière des décennies 1950-1960, inaugurait l'entrée du continent dans le concert des nations.

Conclusion

Somme toute, l'idéal politique du dictateur bienveillant en faveur des pays sous-développés d'Afrique, de Moyo, a connu plus d'attaques que d'approfondissements. Pourtant, un approfondissement de cet idéal ne pouvait manquer de révéler, entre autres, et exclusivement sur le plan politique, l'urgente nécessité pour les pays africains d'un démiurge qui initierait et ferait asseoir des réformes structurelles à la fois importantes et nécessaires susceptibles d'impulser l'économie, avec pour effets une vraie croissance économique, le gage véritable d'une sortie de la crise grave dans laquelle verse depuis le continent. Puis, d'ailleurs, que cet idéal, soi-disant étrange, diffère substantiellement de toutes les autres formes de dictature, à l'instar du despotisme éclairé ; ne s'avère point sans fondement historique, aussi bien philosophique que politique, et reflète la vision économique de sa pionnière. Tels approfondissements permettraient l'appropriation des contributions des Africains relatives aux divers et multiples problèmes auxquels l'Afrique fait face. A travers cet approfondissement, il résulte que de l'analyse de Moyo, le schéma du développement pour l'Afrique se dessine ainsi qu'il suit : dictature bienveillante – croissance économique – démocratie politique libérale. Ce qui fait de son ouvrage, effectivement, un digne et louable effort de réflexion.

Références bibliographiques

- CHARHON Caroline, 2010, Fiche de lecture : « « L'aide fatale » de Dambisa Moyo », Paris, HEC.

- DOSSOU Robert, 2000, « L'expérience béninoise de la Conférence nationale » in *Rapport introductif n°1*, *Bilan des Conférences nationales et autres processus de transition démocratique*, Cotonou (Bénin), 19-23 février 2000, ed. Pedone et E. Bruylant, Bruxelles, 2000, pp. 215-228.

- MOYO Dambisa, 2009, *L'aide fatale. Les ravages d'une aide inutile et les nouvelles solutions pour l'Afrique*, Villeneuve D'Ascq, J C Lattès.

- NKASSA Raoul, 2012, *Esquisse d'une réflexion sur la problématique du développement en Afrique. Essai sur le principe du développement*, Brazzaville, Les Editions Hemar.

- PETRUCCIANI Stefano, 2003, *Modelli di filosofia politica*, Torino, Giulio Einaudi.

- ROUSSEAU Jean-Jacques, 2001, *Du contrat social*, par Bruno Bernardi, Paris, GF Flammarion.

- SARTORI Giovanni, 1993, *Democrazia. Cosa è*, Milano, Rizzoli.

- http://www.cnrtl.fr/definition/dictature

- http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/dictature

- http://www.toupie.org/Dictionnaire/Dictature.htm.